

**Commission de l'enseignement
supérieur des Provinces maritimes**

États financiers
Le 31 mars, 2015



Le 24 juin 2015

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015 et les états des fonds engagés, des revenus et dépenses – subventions, des revenus et dépenses – administration et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces maritimes au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2015, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Summit Place, 1601 Lower Water Street, Suite 400, Halifax, Nova Scotia, Canada B3J 3P6
T: +1 (902) 491 7400, F: +1 (902) 422 1166

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

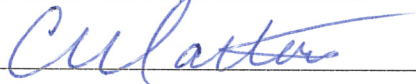
Bilan

Au 31 mars 2015

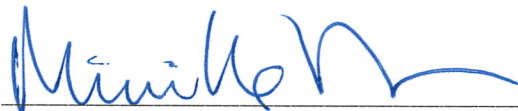
	2015 \$	2014 \$ (note 3)
Actif		
Encaisse	7 962 835	13 262 055
Frais payés d'avance	—	22 361
Montants à recevoir		
Gouvernement du Canada	728 000	745 000
Nouveau-Brunswick	28 394 397	32 718 805
Terre-Neuve-et-Labrador	216 000	216 000
Nouvelle-Écosse	382 340	476 293
Île-du-Prince-Édouard	4 941	—
Montant à recevoir du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique	53 193	—
Autres comptes débiteurs (note 4)	55 591	45 053
	<u>37 797 297</u>	<u>47 485 567</u>
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 5)	60 942	126 188
Montant à payer au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique	103	1 273
Sommes à verser aux établissements		
Subventions de fonctionnement	21 003 770	21 090 010
Subventions de capital	13 298	94 343
Autres	728 000	745 000
Revenus différés	143 059	124 006
	<u>21 949 172</u>	<u>22 180 820</u>
Fonds engagés		
Subventions de fonctionnement	15 664 405	25 022 310
Subventions de capital	183 720	282 437
	<u>15 848 125</u>	<u>25 304 747</u>
	<u>37 797 297</u>	<u>47 485 567</u>

Engagements (note 6)

Au nom de la Commission



Membre



Membre

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des fonds engagés

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

					2015	2014
	Nouveau- Brunswick \$	Nouvelle- Écosse \$	Île-du- Prince- Édouard \$	Autres \$	Total \$	Total \$
Subventions de fonctionnement						
Solde au début de l'exercice	15 792 574	560 426	8 666 769	2 541	25 022 310	25 046 754
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice	(3 525 622)	195	(5 785 948)	–	(9 311 375)	65 556
Virement au fond de capital	43 470	–	–	–	43 470	–
Virement à l'administration	(90 000)	–	–	–	(90 000)	(90 000)
Solde à la fin de l'exercice	12 220 422	560 621	2 880 821	2 541	15 664 405	25 022 310
Subventions de capital						
Solde au début de l'exercice	266 087	–	16 350	–	282 437	731 010
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	(55 247)	–	–	–	(55 247)	(448 573)
Virement au fond de fonctionnement	(43 470)	–	–	–	(43 470)	–
Solde à la fin de l'exercice	167 370	–	16 350	–	183 720	282 437
Fonds engagés à la fin de l'exercice	12 387 792	560 621	2 897 171	2 541	15 848 125	25 304 747

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des revenus et dépenses - subventions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	Nouveau-Brunswick		Nouvelle-Écosse (note 1)		Île-du-Prince-Édouard		Autres		Total	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Subventions de fonctionnement										
Revenus										
Subventions										
Sans restrictions	264 623 469	261 849 076	308 535	476 293	49 668 568	56 037 897	-	-	314 600 572	318 363 266
Avec restrictions	9 555 097	9 555 097	-	-	11 533 200	13 056 100	-	-	21 088 297	22 611 197
Autres	-	-	-	-	-	-	1 746 774	1 761 000	1 746 774	1 761 000
	274 178 566	271 404 173	308 535	476 293	61 201 768	69 093 997	1 746 774	1 761 000	337 435 643	342 735 463
Dépenses										
Subventions										
Sans restrictions (Tableau A)	268 667 751	262 999 636	308 340	430 868	54 157 678	54 493 476	-	-	323 133 769	317 923 980
Avec restrictions (Tableau B)	9 036 437	10 662 972	-	-	12 830 038	12 321 955	-	-	21 866 475	22 984 927
Autres activités (note 7)	-	-	-	-	-	-	1 746 774	1 761 000	1 746 774	1 761 000
	277 704 188	273 662 608	308 340	430 868	66 987 716	66 815 431	1 746 774	1 761 000	346 747 018	342 669 907
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) de l'exercice	(3 525 622)	(2 258 435)	195	45 425	(5 785 948)	2 278,566	-	-	(9 311 375)	65 556
Subventions de capital										
Revenus	2 000 000	2 000 000	-	-	-	-	-	-	2 000 000	2 000 000
Dépenses (Tableau C)	2 055 247	2 448 573	-	-	-	-	-	-	2 055 247	2 448 573
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice	(55 247)	(448 573)	-	-	-	-	-	-	(55 247)	(448 573)

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des revenus et dépenses - administration

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
Revenus		
Contributions		
Nouveau-Brunswick	553 901	556 381
Nouvelle-Écosse	681 003	684 052
Île-du-Prince-Édouard	103 020	103 481
Virement des réserves de fonctionnement		
Nouveau-Brunswick	90 000	90 000
Revenus des projets	189 651	218 980
	<hr/>	<hr/>
	1 617 575	1 652 894
Dépenses		
Salaires et charges sociales	1 191 140	1 110 120
Location des bureaux	105 885	101 420
Services professionnels	86 583	182 027
Autres services	34 907	39 803
Déplacement		
Membres du conseil	18 635	11 490
Autres déplacements	16 540	22 367
Allocation quotidienne	7 125	6 750
Fournitures de bureau, livres et abonnements	8 949	17 559
Publications	8 113	6 527
Mobilier et matériel de bureau	29 806	35 507
Projets spéciaux, comités et autres (note 8)	163 085	118 124
	<hr/>	<hr/>
	1 670 768	1 651 694
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice (dépenses sur les revenus) (note 9)	<hr/>	<hr/>
	(53 193)	1 200

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

	2015 \$	2014 \$
Activités de fonctionnement		
Excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice - subventions	(9 366 622)	(383 017)
Virement à l'administration	(90 000)	(90 000)
Variation du bilan		
Diminution des frais payés d'avance	22 361	22 360
Diminution (augmentation) des montants à recevoir		
Gouvernement du Canada	17 000	53 671
Nouveau-Brunswick	4 324 408	6 720 913
Terre-Neuve-et-Labrador	—	26 000
Nouvelle-Écosse	93 953	(476 293)
Île-du-Prince-Édouard	(4 941)	800 000
Diminution (augmentation) des autres comptes débiteurs	(10 538)	34 127
Diminution (augmentation) des montants à recevoir du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique	(54 363)	(1 750)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	(65 246)	(66 926)
Augmentation (diminution) des sommes à verser aux établissements		
Subventions de fonctionnement	(86 240)	(3 720 613)
Subventions de capital	(81 045)	94 343
Autres	(17 000)	(53 671)
Augmentation des revenus différés	19 053	38 902
Variation de la trésorerie au cours de l'exercice	(5 299 220)	2 998 046
Encaisse – début de l'exercice	13 262 055	10 264 009
Encaisse – fin de l'exercice	7 962 835	13 262 055

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

1 Contenu de ces états financiers

Conformément aux lois sur la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (la «Commission») (Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard - article 18; Nouvelle-Écosse - article 19), les provinces ont le choix de verser les subventions directement aux établissements ou de passer par la Commission. Puisque la province de la Nouvelle-Écosse verse les subventions directement aux établissements de la Nouvelle-Écosse, ces états financiers ne comprennent que les subventions de fonctionnement et de capital versées aux établissements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard.

2 Principales conventions comptables

Les états financiers sont présentés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif publiées par le Conseil canadien des normes comptables.

Estimation de la direction

Les états financiers sont présentés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces principes obligent les gestionnaires à faire des estimations et des hypothèses qui peuvent influencer sur le montant de l'actif et du passif rapporté, sur les éléments de passif éventuel à la date de présentation des états financiers, ainsi que sur le montant des revenus et des dépenses pour la période faisant l'objet du rapport. Les résultats réels pourraient ainsi être différents de ceux fournis dans le rapport.

Immobilisations corporelles

La Commission passe en charges les immobilisations au cours de l'année d'acquisition. Si la Commission avait capitalisé et amorti ses immobilisations, son bilan aurait inclus les éléments suivants: matériel et fournitures de bureau, matériel et logiciels informatiques et améliorations locatives, dont la valeur comptable nette aurait été d'environ 81 380 \$ (82 212 \$ en 2014).

Régime de retraite

La Commission participe au *Régime de retraite du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique et des employeurs participants*. On constate une charge de retraite lorsque l'on fait ou que l'on doit les contributions. Durant la période, la Commission a constaté une charge de retraite de 335 091 \$ (280 778 \$ en 2014).

Instruments financiers

La Commission s'expose à des risques de crédit normaux en ce qui concerne ses sommes à recevoir. Des provisions pour créances irrécouvrables potentielles sont maintenues et aucune perte de ce type n'a été constatée à ce jour. La direction soutient que la Commission ne s'expose à aucun risque de crédit important et qu'aucune provision pour créances douteuses n'a été consignée aux comptes.

3 Information comparative

Durant l'exercice, la direction a déterminé que le Conseil avait incorrectement rapporté les subventions aux établissements sous l'Entente Canada/Nouveau-Brunswick sur les langues officielles dans l'enseignement depuis et incluant l'exercice se terminant le 31 mars 2012. Depuis 2012, ces subventions ont été faites directement aux établissements alors que les états financiers suggèrent que les subventions ont été administrées par le Conseil. L'information comparative a été ajustée de la façon suivante:

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

3 Information comparative (continuer)

Bilan

Le montant à recevoir du Gouvernement du Canada et les sommes à verser aux établissements ont été diminués de 6 647 008 \$.

État des revenus et dépense - subventions

Les revenus de subventions - autres et les dépenses de subventions - autres ont été diminués de 5 546 673 \$.

4 Autres comptes débiteurs

Inclus dans les autres comptes débiteurs sont des remises gouvernementales à recevoir de 30 471 \$ (23 402 \$ en 2014).

5 Comptes créditeurs et charges à payer

Inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer sont des remises gouvernementales à payer de 427 \$ (1 164 \$ en 2014).

6 Engagements

Locaux à bureaux

Voici les futurs montants annuels minimums à payer pour un bail à long terme d'installations et d'équipement de bureau :

	\$
Exercice se terminant le 31 mars 2016	24 758

7 Autres activités

Au cours de l'exercice, la Commission a déboursé des fonds au titre de ce qui suit :

	2015 \$	2014 \$
Gouvernement du Canada – programme de contribution pour l'amélioration de l'accès aux services de santé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire	730 774	745 000
Province de l'Île-du-Prince-Édouard – médecine	800 000	800 000
Province de Terre-Neuve-et-Labrador – places dans les programmes de réhabilitation	216 000	216 000
	<hr/> 1 746 774	<hr/> 1 761 000

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Notes annexes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

8 Projets spéciaux, comités et autres

	2015	2014
	\$	\$
Sondages des diplômés et diplômées	128 715	84 830
Conférence de la CESP/Atelier/Collaboration	10 857	3 682
Comités et autres	23 513	29 612
	<hr/> 163 085	<hr/> 118 124

9 Revenus et dépenses – administration

L'excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice (dépenses sur les revenus) est considéré comme faisant partie du Fonds consolidé et, par conséquent, a été inclus dans le montant à verser (à recevoir) au Conseil des premiers ministres de l'Atlantique.

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions sans restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

Tableau A

	2015 \$	2014 \$
Nouveau-Brunswick		
Établissements		
Collège de technologie forestière des Maritimes	2 069 736	2 029 153
Mount Allison University	20 334 159	19 639 247
St. Thomas University	12 180 167	11 842 090
Université de Moncton	71 929 394	69 936 542
University of New Brunswick	118 693 204	116 049 613
University of Prince Edward Island – Collège vétérinaire de l'Atlantique	5 072 297	5 242 704
	230 278 957	224 739 349
Virements interprovinciaux		
Université de Sherbrooke	1 694 427	1 625 343
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2 482 000	2 360 000
Province de la Nouvelle-Écosse	4 266 300	5 460 900
Province de l'Ontario	27 054	41 925
Dalhousie University	8 260 343	8 247 645
Province de Québec	7 049 666	6 322 804
	23 779 790	24 058 617
Subvention en remplacement de l'impôt foncier municipal	14 484 972	14 061 173
Autres	124 032	140 497
	268 667 751	262 999 636
Nouvelle-Écosse		
Virements interprovinciaux		
Province de Québec	308 340	357 063
Programme de sondage sur les résultats des diplômés	–	73 805
	308 340	430 868
Île-du-Prince-Édouard		
Établissements		
Holland College	17 402 400	17 385 600
University of Prince Edward Island	30 269 600	30 269 602
	47 672 000	47 655 202
Virements interprovinciaux		
Province de la Nouvelle-Écosse	6 246 691	6 607 490
Province de l'Ontario	13 527	13 642
Province de Québec	35 376	37 560
	6,295,594	6 658 692
Autres	190 084	179 582
	54 157 678	54 493 476
	323 133 769	317 923 980

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions avec restrictions

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

Tableau B

	2015 \$	2014 \$
Nouveau-Brunswick		
Collège de technologie forestière des Maritimes	108 115	40 516
Mount Allison University	974 990	974 990
St. Thomas University	303 942	232 797
Université de Moncton	2 758 690	4 079 633
University of New Brunswick	4 275 186	4 552 262
Projet commun – réseau informatique	615 514	782 774
	<hr/>	<hr/>
	9 036 437	10 662 972
Île-du-Prince-Édouard		
Holland College	5 565 086	5 513 052
University of Prince Edward Island	7 185 558	6 691 771
Projet commun – réseau informatique	79 394	117 132
	<hr/>	<hr/>
	12 830 038	12 321 955
	<hr/>	<hr/>
	21 866 475	22 984 927

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes

Tableau des dépenses relatives aux subventions de capital

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2015

Tableau C

	2015 \$	2014 \$
Nouveau-Brunswick		
Mount Allison University	193 395	193 526
St. Thomas University	132 983	131 000
Université de Moncton	668 891	1 075 436
University of New Brunswick	1 059 978	1 048 611
	<hr/>	<hr/>
	2 055 247	2 448 573